Rapport annuel sur la marche de la société pendant l'année 1900, présenté à l'assemblée générale du 20 décembre 1900

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **37 (1901)**

Heft 139

PDF erstellt am: **14.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

RAPPORT ANNUEL

sur la marche de la société pendant l'année 1900, présenté à l'assemblée générale du 20 décembre 1900

PAR

Paul JACCARD, professeur, président.

Messieurs et chers Sociétaires,

Avant de quitter le poste de confiance auquel vous m'avez appelé il y a un an, j'ai l'agréable devoir de jeter avec vous un coup d'œil récapitulatif sur notre activité durant l'exercice écoulé.

Avant d'aborder les grosses questions dont votre Comité a eu à s'occuper, laissez-moi rappeler le souvenir de ceux que la mort nous a ravis.

Ce sont successivement M. Gross, professeur, enlevé à la fleur de l'âge, au milieu d'une activité scientifique qui promettait d'être féconde.

Puis, dans le même mois de mai, M. G. Planchon et M. A Koch. Le premier était un de nos membres honoraires les plus distingués. Anciennement professeur de botanique à l'Académie de Lausanne et membre actif de notre Société dont il enrichit le Bulletin de diverses publications de valeur, M. Planchon termina sa carrière à Paris, comme directeur de l'Ecole supérieure de pharmacie.

Le second, M. A. Koch, ancien inspecteur forestier, fut pendant de longues années un de nos membres assidus; il

s'occupait surtout de botanique et fit partie de ce noyau de naturalistes aimables autant qu'enthousiastes que furent les Muret, les Rambert, les Schnetzler, les Favrat.

Enfin, dans le courant de juin, la mort nous a enlevé notre collègue M. Girardet, professeur à Morges, peu de temps avant l'assemblée générale de Sainte-Croix à laquelle il se promettait d'assister.

En accordant un souvenir ému à tous ces disparus, je prie l'assemblée de se lever pour honorer leur mémoire.

Outre les départs causés par la mort, nous avons à enregistrer cinq démissions. En revanche, nous avons eu le plaisir d'accueillir sept membres nouveaux, sans compter le candidat que nous vous présentons aujourd'hui. De cette manière, le nombre de nos membres se maintient sensiblement à 300. Aucune nomination de membre honoraire n'a été faite cette année, ce qui laisse trois sièges vacants dans le corps de nos 50 membres honoraires.

L'activité scientifique de la Société a été réjouissante, elle s'est manifestée dans 19 séances, y compris 3 assemblées générales ordinaires et 2 assemblées générales extraordinaires.

Les communications présentées sont au nombre de 64 : 10 concernent la physique, 4 la chimie, 14 la géologie, 1 les mathématiques, 2 l'archéologie, 11 la zoologie, 5 la météorologie, 7 la botanique, 1 la biologie, 3 l'agriculture, 5 la médecine et 1 l'astronomie.

Dans une assemblée extraordinaire du 9 février, M. Veillon, de l'Université de Bâle, a bien voulu faire devant la Société une conférence avec projections lumineuses sur la *Photographie des couleurs*. Les clichés remarquables présentés par M. Veillon ont donné à cette conférence un haut intérêt scientifique.

L'assemblée générale du 16 juin a eu lieu à Sainte-Croix. Favorisée par un temps splendide et embellie par l'accueil si chaleureux et si aimable des autorités de Sainte-Croix,

cette fête annuelle a eu un plein succès. Le banquet servi à l'hôtel des Rasses, la réception de M. Mermod et la course du lendemain au Chasseron laisseront à tous les participants le plus agréable souvenir.

Mentionnons aussi la réunion si réussie de la Société helvétique des Sciences naturelles à Thusis. Outre votre président qui y représentait officiellement la Société vaudoise, plusieurs de nos membres y assistaient et sont rentrés enchantés de l'accueil de nos compatriotes et de l'intérêt de la réunion.

Notre bibliothèque, qui n'est plus maintenant qu'une bibliothèque transitoire, puisque chaque année nous remettons à l'Etat ce que nous avons reçu, continue à être plus que jamais l'objet de notre sollicitude.

Outre les dons divers d'amis dévoués de notre Société, nous avons demandé ou consenti 7 échanges nouveaux et 4 abonnements. En outre, plusieurs ouvrages de fonds ont été acquis sur le poste statutaire de 600 francs prévu pour achats et abonnements.

Votre Comité a répondu favorablement à la demande qui lui a été faite d'affilier notre Société au « Bureau international de bibliographie de Bruxelles », et nous signalons avec plaisir ce privilège offert à chacun de nos membres de pouvoir bénéficier sans abonnement personnel des avantages offerts par cette institution.

Grâce à l'allocation de 2000 francs que nous sert l'Etat depuis cette année, nous avons pu accueillir dans notre Bulletin des travaux dont nos ressources antérieures n'auraient pas supporté les frais.

C'est le cas en particulier pour le grand mémoire de M. Aubert sur la Flore de la Vallée de Joux. Ce travail, en cours d'impression, formera le 4e fascicule du Bulletin de 1900. Malgré son coût élevé, le Comité a été unanime pour publier cette importante contribution à l'histoire naturelle de notre pays.

Actuellement quatre fascicules du Bulletin ont déjà paru, l'un d'eux porte la date de 1899; le 4e fascicule de 1900 paraîtra, nous l'espérons, dans les premiers jours de 1901.

En ce qui concerne l'impression de notre périodique, la convention avec MM. Corbaz et Cie a été renouvelée pour le terme de quatre ans sur des bases toutes nouvelles.

A la suite d'une étude consciencieuse conduite par le Comité de l'année dernière et par le Comité actuel, nous vous avons soumis un projet d'agrandissement du format de notre Bulletin combiné avec un changement de caractères et une amélioration du papier.

Par 19 voix contre 4, l'assemblée générale du 7 juillet a adopté le projet du Comité, mais avec un amendement, voté par 7 voix contre 6, par lequel le Comité était prié de surseoir à l'agrandissement du format jusqu'à ce que la 4e série en cours de publication soit terminée, ce qui arrivera à la fin de 1904.

A partir de l'année prochaine cependant, notre Bulletin paraîtra sur le nouveau papier et avec les caractères nouveaux que nous avons choisis. En outre, pour accélérer le service de notre périodique, nous avons également chargé MM. Corbaz et Cie d'en faire le brochage et l'expédition.

Nous espérons que ces améliorations de forme, combinées avec la publication de mémoires plus nombreux, permettront à notre Bulletin de solliciter des échanges auxquels il n'avait pu jusqu'ici prétendre.

*
* *

Le Comité de l'année dernière, par l'organe de son président, M. Amann, avait signalé l'urgence qu'il y aurait à faire reconnaître notre Société comme *personne morale* et *personne civile*.

A la suite de nombreuses conférences avec M. l'avocat S. Schopfer, votre Comité vous a présenté un projet de statuts conformes aux exigences du Code et permettant

d'obtenir à la fois l'inscription au registre du commerce et la reconnaissance comme personne morale. Ces statuts ont été adoptés dans l'assemblée générale du 7 mars, ainsi que les règlements mis en harmonie avec eux. Les démarches faites ensuite par l'intermédiaire de M. Schopfer, avocat, ont abouti, de sorte que notre Société possède maintenant la capacité civile et la capacité juridique. Elle ne demande plus maintenant qu'à faire un bon héritage pour mettre à l'épreuve la valeur de ses nouvelles qualités.

Votre Comité s'est occupé également de la représentation de notre Société à l'Exposition cantonale de Vevey. Vous avez estimé avec lui qu'il était désirable que notre association affirmât sa vitalité dans cette manifestation intellectuelle et industrielle de notre canton. Une place convenable a été réservée à cet effet.

Nous avions espéré l'an dernier pouvoir entrer dans nos meubles dans le courant de 1900. Un retard dans la désaffectation des locaux qui nous sont réservés nous a empêchés jusqu'ici d'en prendre possession. Ce sera la tâche du Comité que nous allons élire d'aménager notre « home » et de le meubler matériellement et scientifiquement.

Arrivé au terme de ce court rapport, il m'est doux de remercier tous mes collègues et tous les fonctionnaires de la Société pour l'aide dévouée qu'ils m'ont accordée.

Puisse notre chère Société travailler toujours mieux à la poursuite de son but élevé.